



Le Canada a dévoilé sa Feuille de route pour les petits réacteurs modulaires (PRM)

Par [Ginette Charbonneau](#), [Philippe Giroul](#), et [Lucie Massé](#)

Mondialisation.ca, 13 novembre 2018

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Environnement](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#), [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

À la veille de *la Grande marche pour le climat*, opportunité habilement choisie pour leurrer la population, le Canada offre sa participation solidaire pour sauver le climat... avec la prolifération des déchets nucléaires mortifères !

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), Énergie atomique Canada limitée (EACL) et les Laboratoires nucléaires canadiens (LCN), lors de leur conférence dogmatique de la semaine dernière à Ottawa, ont dévoilé la « *Feuille de route* » sur leur rêve du développement des petits réacteurs modulaires (PRM) au Canada.

Ils visent même le leadership mondial dans ce domaine. Ce plan avait été commandé en février par le gouvernement Trudeau, qui considère depuis 2016 l'énergie nucléaire comme une énergie « propre ». À tort ! L'énergie nucléaire est archi polluante et pour des centaines de milliers d'années et les PRM génèrent aussi des déchets nucléaires.

Sans surprise, la CCSN et ses troupes dissimulent volontairement la problématique de la gestion écoresponsable des nombreux déchets nucléaires existants et futurs, en refilant leur gestion aux générations futures.

Ils en font un exercice de relations publiques plutôt qu'une réflexion objective : de magnifiques présentations de données un peu trompeuses [1]. Un miroir aux alouettes! Les excellents communicateurs de la nucléocratie sont astucieux dans la démonstration de leurs arguments dogmatiques afin de les faire gober aux nombreux politiciens ignorants de l'ampleur de la pollution radioactive engendrée depuis 70 ans.

Ils ont même l'audace de demander au gouvernement fédéral de délier les cordons de la bourse citoyenne pour subventionner la construction d'un PRM prototype d'ici une dizaine d'années, démontrant ainsi que, sans aide gouvernementale, cette industrie serait moribonde.

Ils ont pu manipuler les auditeurs et surtout les représentants du ministère des Ressources naturelles qui risquent de se faire prendre dans leurs filets.

Combien de temps va tergiverser le gouvernement fédéral pour rejeter la *Feuille de route* des PRM qui aggraveraient la déplorable situation des déchets nucléaires au pays.

Les lobbyistes nucléomanes vont tout faire pour tenter de convaincre les décideurs de

suivre cette *Feuille de route*, sans aucune consultation citoyenne. Ils ont même le front de demander d'être exemptés des évaluations environnementales... préférant confier l'examen de leur hypothétique et ténébreux projet à la CCSN qui est tout en faveur du développement de l'industrie nucléaire.

Il faut souhaiter que les fonctionnaires de l'État arrêtent la poursuite de leur chimère et s'occupent plutôt de la gestion écoresponsable des déchets nucléaires qui appartiennent au gouvernement canadien.

Il est temps de s'inspirer d'autres États. Par exemple, la France a créé en 2006 le **Haut Comité pour la transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire (HCTISN)** afin de rebâtir la confiance du public. C'est une instance d'information, de concertation et de débat sur les risques liés aux activités nucléaires et à l'impact de ces activités sur la santé des personnes, sur l'environnement et sur la sécurité nucléaire. [2]

Les citoyens ont le droit à une information exacte, complète et objective sur les risques liés aux activités nucléaires sans être sous l'influence doctrinaire de l'industrie ni de celle de son complice partisan qu'est malheureusement la CCSN.

Que peut faire le nouveau gouvernement québécois devant cette situation dramatique ?

Surtout ne pas dire « *On verra !* » ...

Il devrait :

- S'opposer vigoureusement aux projets des LNC d'empiler dans un énorme tumulus près de la rivière Outaouais des centaines de milliers de tonnes de déchets radioactifs à Chalk River et de mettre en tombeau trois réacteurs prototypes dont celui de Gentilly-1 à Bécancour ;
- Exiger que le fédéral procède **immédiatement** au démantèlement de Gentilly-1 qui appartient au fédéral et de Gentilly-2 qui appartient à Hydro-Québec
- Exiger que le fédéral établisse rapidement un site d'enfouissement profond avec surveillance permanente pour y stocker les déchets radioactifs conformément aux normes de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Militants au Ralliement contre la pollution radioactive (RCPR)

Ginette Charbonneau, Philippe Giroul et Lucie Massé

Notes

[1] <https://www.rncan.gc.ca/energie/financement/icp/21085>

[2] https://fr.wikipedia.org/wiki/Haut_comité_pour_la_transparence_et_l'information_sur_la_sécurité_nucléaire

Articles Par : **[Ginette Charbonneau](#), [Philippe Giroul](#), et [Lucie Massé](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca